

► **Si vous venez à titre externe :**

Un manipulateur en électroradiologie vous appellera 48 heures avant votre rendez-vous pour vous poser quelques questions et vous donner des informations.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toute autre interrogation.

**N'hésitez pas à nous appeler au : 05 57 65 63 35**

**SI VOUS NE POUVEZ PAS PASSER VOTRE EXAMEN**

**Nous vous demandons surtout de nous prévenir au moins 48 heures à l'avance afin d'annuler la commande du produit radioactif très coûteux et de pouvoir faire bénéficier de votre rendez-vous à un autre patient.**



**TOMOGRAPHIE PAR EMISSION DE POSITONS  
(TEP) AU <sup>18</sup>F-FDG :**  
**Consignes et règles à respecter**

**Voici les consignes que vous devez IMPERATIVEMENT respecter avant et après la réalisation de votre examen TEP.**

► **Merci d'apporter le jour de l'examen :**

- Vos carte vitale, carte de mutuelle, carte d'identité.
- Les examens en votre possession = scanner, IRM, scintigraphie, échographie.
- Un test de grossesse réalisé dans les 3 jours qui précèdent votre rendez-vous, si vous n'êtes pas ménopausée ou si vous n'avez pas un des moyens de contraception suivant : pilule, stérilet, implant, ligature de trompes.
- Vos traitements habituels (médicaments contre la douleur,...) avec l'ordonnance du médecin.
- Une collation et une boisson que vous pourrez prendre à la fin de votre examen.

► **Merci de nous signaler au plus vite :**

- Si vous êtes sous chimiothérapie car un délai de **3 semaines** est nécessaire entre la fin du traitement et l'examen TEP.
- Si vous êtes sous radiothérapie car un délai de **3 mois** est nécessaire entre la fin du traitement et l'examen TEP.
- Si vous avez été opéré car un délai de **6 semaines** est nécessaire avant la réalisation de l'examen TEP.
- Si vous avez un terrain allergique (asthme, allergie à l'iode, à des médicaments, à des aliments). Il sera peut-être nécessaire de mettre en place un traitement anti allergique si votre examen nécessite l'injection d'un produit de contraste iodé.

► **Consignes à respecter AVANT l'examen :**

- **Etre à jeun 6 heures\* avant l'examen.** Vous devez cependant prendre vos traitements habituels dans un verre d'eau.
- Si vous êtes diabétique, suivez les consignes qui vous seront données par le manipulateur en électroradiologie au téléphone.
- Dans les 3 jours précédents l'examen, évitez dans la mesure du possible l'injection de facteurs de croissance (comme « Neulasta », « Granocyte », « Neupogen », « EPO »).
- Ne pas faire d'effort physique (sport, jardinage,...), ni mâcher de chewing-gum ou manger de bonbons la veille et le jour de l'examen.
- L'examen TEP implique une immobilité prolongée en position demi-assise pour le temps de repos nécessaire à la fixation du produit injecté (1 heure) ainsi qu'en position allongée pour la phase d'images (20 à 30 minutes)
- Si vous êtes sujet à des douleurs, qu'elles soient aiguës ou chroniques, n'hésitez pas à prendre vos anti-douleurs avant de venir et/ou apportez les avec vous (ex : paracétamol, codéine, dérivés morphiniques, anti-inflammatoires,...).
- Si vous êtes claustrophobe ou très anxieux, afin de faciliter la réalisation de cet examen, un sédatif à faible dose pourra vous être donné. Vous pouvez néanmoins amener et prendre ceux en votre possession en apportant les prescriptions médicales associées. Dans ce cas et si vous venez en véhicule personnel, nous vous conseillons d'être accompagné d'un proche qui pourra conduire au retour. Cet accompagnant ne pourra pas rester auprès de vous durant la totalité de l'examen.
- Le jour de l'examen **soyez impérativement à l'heure**, le produit commandé pour vous ayant un délai de péremption très courte : prévoyez le temps nécessaire pour garer votre véhicule ou pour faire les démarches administratives d'admission.

\* ou 12 heures avant l'examen dans le cas particulier d'un régime à glucidique

► **Consignes à respecter APRES l'examen :**

Il est recommandé de boire régulièrement le jour de l'examen, afin de favoriser l'élimination urinaire du produit injecté.

Vous pouvez utiliser les toilettes habituelles en prenant soin de respecter les règles habituelles d'hygiène (tirer la chasse d'eau et vous laver systématiquement les mains après).

Certains lieux comportent des détecteurs de radioactivité très sensibles (aéroports, certains postes frontières, ...) que vous pouvez déclencher parfois plusieurs jours après l'examen. Un certificat indiquant l'élément radioactif qui vous a été administré peut vous être fourni sur demande.

**Aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes, les doses cumulées étant toujours très faibles et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.**

(Sources : Site internet de la Société Française de Médecine Nucléaire (S.F.M.N))

► **Consignes à respecter pendant 24 heures par le personnel soignant en cas de soins à domicile :**

Le temps et la présence auprès du patient doivent être limités autant que possible. Toute professionnelle enceinte devra éviter d'être en contact trop prolongé avec le patient.

Pour le nettoyage-désinfection de la chambre et pour tous les soins apportés au patient (soins d'hygiène et soins techniques), les recommandations standard s'appliquant au risque infectieux suffisent à prévenir les risques de contamination :

- Mettre une tenue professionnelle qui sera réservée aux soins du patient.
- Mettre des gants à usage unique.
- Privilégier le lavage des mains à la friction par solution hydro-alcoolique.
- Vider régulièrement les poches à urines dans les WC

Tout prélèvement biologique peut être réalisé dès le lendemain de l'examen. Pas de précautions particulières pour les déchets.

En cas d'actes interventionnels urgents, merci de transmettre ces recommandations au service prestataire.